

Vous n'arrivez pas à vous inscrire ?
Vous avez perdu votre mot de passe ?
Vous rencontrez des difficultés à la saisie ?

**Contactez notre service d'assistance
par téléphone.**

Un conseiller vous aidera pas à pas
pour votre première déclaration.



**Assistance internet
au 02 31 25 39 32**

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00
le jeudi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 00

Votre contact :

.....
.....



vous accompagner

Allocation Adulte Handicapé
Et si vous passiez
à la déclaration en ligne ?

■ Famille



cotesnormandes.msa.fr

20201113 AAH AEH en ligne CN - MTP - istock

Allocation Adulte Handicapé

Et si vous passiez à la déclaration en ligne ?

❖ **SIMPLIFIEZ** vos démarches
et **GAGNEZ** du temps
en déclarant vos ressources en ligne !

! Les déclarations papier seront prochainement supprimées.

Avec la déclaration en ligne, en quelques clics, votre déclaration trimestrielle de ressources sera transmise à votre MSA.

Rendez vous, dès aujourd'hui, sur votre espace privé sur cotesnormandes.msa.fr et effectuez votre déclaration en ligne.

- Cliquez dans la rubrique «Handicap»
- puis sur le service «Déclarer mes ressources trimestrielles pour l'AAH».
- Saisissez «en ligne» les informations identiques à celles que vous avez toujours déclarées en papier.
- Vous pourrez vérifier et sauvegarder votre déclaration à la fin de votre saisie.

! N'oubliez pas de déclarer toutes les pensions reçues (invalidité, retraite par exemple) y compris celle versées par la MSA.

Votre déclaration est gérée par un organisme tiers ou une personne de votre entourage

Il suffit de lui donner procuration sur ce nouveau service en ligne.

Vous pouvez le faire directement depuis votre compte «Mon espace privé» ou sur la page «découvrir Mon espace privé» de notre site internet.

❖ Pas encore inscrit ?
Cliquez sur « S'inscrire » et laissez-vous guider



Déjà inscrit ?

Entrez votre numéro de sécurité sociale et votre mot de passe et accédez à tous vos services en ligne.

